

La délégation mexicaine a déclaré que les préoccupations des peuples autochtones devraient être reconnues à long terme, et non seulement pendant l'Année, et que leurs relations avec l'ensemble du monde devraient être étudiées à la lumière des contributions importantes qu'ils avaient apportées. La protection de leurs biens culturels était une question sur laquelle il fallait se pencher en priorité.

31. La délégation brésilienne a fait un exposé détaillé sur la situation des peuples autochtones au Brésil et a expliqué qu'il fallait adopter une attitude souple car le pays comptait 190 groupes en butte à des problèmes très particuliers, qui variaient d'un lieu à l'autre. Il fallait en particulier protéger les groupes vulnérables et il était donc difficile de discuter de l'autodétermination comme d'une question générale. Il était aussi essentiel de s'attaquer aux problèmes au niveau local.

32. Les gouvernements reconnaissaient combien il était important d'appuyer les projets axés sur la protection de l'environnement, la santé et l'agriculture. La délégation sénégalaise a souligné que les besoins des peuples autochtones d'Afrique ne devaient pas être oubliés et elle a suggéré un échange d'informations et de données d'expérience entre les régions de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie et du Pacifique.

33. On a admis en général qu'il était important d'encourager tous les organes compétents de l'ONU à jouer un rôle et à étudier de quelle manière ils pourraient contribuer à l'Année. La délégation française, qui a aussi encouragé tous les gouvernements à contribuer à cet événement, a spécialement insisté sur ce point. Les préoccupations des peuples autochtones devraient être inscrites à l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

34. A la 3ème séance, le 4 août 1992, l'examen du point 4 de l'ordre du jour s'est poursuivi. Plusieurs orateurs ont exposé leurs vues sur les orientations qui devraient être prises pendant l'Année en donnant des exemples tirés de certains programmes déjà prévus dans leurs pays.

35. En Australie, on mettait au point un programme détaillé comportant plus de 100 événements et on prévoyait de financer de nombreuses activités importantes. On insisterait principalement sur la jeunesse et des fonds seraient fournis pour la deuxième Conférence internationale des jeunes autochtones, qui représentait une initiative très importante en Australie. Le Gouvernement australien, par l'intermédiaire de l'Aboriginal and Torres Strait Islander Commission, fournissait un appui pratique au Centre pour les droits de l'homme en versant, pendant 18 mois, le traitement d'un fonctionnaire autochtone chargé d'aider à la gestion de l'Année.

36. Plusieurs représentants ont parlé des espoirs que leurs gouvernements mettaient dans l'Année et ont affirmé que de nombreuses activités bénéficieraient d'un appui à l'échelon national. Les gouvernements attachaient une égale importance aux projets relatifs à la santé qui impliquaient des pratiques traditionnelles, aux projets concernant les communications et aux questions relatives aux droits de l'homme. La délégation de la Fédération de Russie a exprimé le vœu que l'Année soit considérée comme un point de départ pour renforcer de nouveaux partenariats et de nouvelles relations entre